



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 15 avril 2020 à 20h
Local de l'ACERS piscine municipale de Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Pascal CHARLIER, le président.

Cette réunion se déroule dans des conditions particulières (audioconférence) en raison du confinement dû au COVID-19

Présents :

Membres : Pascal BOISNEAU, Carole BREDAS, Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Nathalie CRIQUI, Jean-Michel FAURE, Maria PANNAUD, Julien PELLERIN, Nicolas SIMON,

Présidents de commissions : Éric PANNAUD, Bernard SABOURAUD

Absents : Coraline CHALLET, Nathalie VIGNERON, Stéphane MAGNAN, Jean-Marc JOSSE, Yves LEMAITRE, Emerick Mialet, Alain ARCHAMBAUD, Corinne THOMAS

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 12 avril 2020
2. Demande de subvention
3. Point matériel
4. Les sorties
5. Les finances
6. Points divers

1) **Approbation des PV du CODIR**

Le PV du CODIR du 12 avril 2020 est approuvé à l'unanimité

Détermination des dates des prochains CODIR

- Mercredi 17 juin 2020
- Mercredi 9 septembre 2020
- Mercredi 28 octobre 2020

L'assemblée générale prévue le vendredi 27 novembre 2020

2) Demande de subvention

Nous avons reçu les modalités pour faire une demande de subvention auprès de l'ANS
En plus de la plongée, notre proposition sera axée sur l'apprentissage de la nage avec accessoire en milieu artificiel et milieu naturel mais aussi sur la promotion de la plongée sous-marine en valorisant le bénévolat par les baptêmes et les différentes formations ainsi que l'investissement financier du matériel.

Pascal étudie le dossier pour faire la demande celle-ci devra être envoyée avant le 17 mai.
Il va créer un compte association afin de pouvoir faire la demande.

Le club peut présenter 4 actions maximum

La subvention est au minimum de 1500€ toutes actions confondues, celle-ci doit représenter 60% du montant global soit un montant d'investissement de 2500€ minimum

3) Les Sorties

Le calendrier des sorties et événements sera mis à jour sur le site du club.

- ✓ Sortie ABER WRACH est annulée, nous attendons de voir comment la situation va évoluer pour soit fixer une autre date soit demander un remboursement (1868€ qui pourra être remboursé que dans 18 mois)
- ✓ Sortie Biarritz, 6 et 7 juin 2020 : à ce jour, il n'y a pas d'annulation, l'USB n'a pas donné ses instructions. Nicolas nous tiendra informé
- ✓ Sortie club Hendaye 25 et 26 avril est annulée
- ✓ Sortie Egypte en octobre 2020, Jean- Michel demande un complément d'information par rapport à la situation, nous en serons sûrement plus à la prochaine réunion
- ✓ Le challenge François 1^{er} est également annulé

4) Le matériel

Pascal nous informe que Stéphane va acheter du désinfectant pour les détenteurs de la piscine.

Les détenteurs sont toujours chez ANDER, on les récupèrera dès que possible

5) Les finances

Suite à la situation particulière que nous vivons, les avances pour les voyages annulés seront remboursées pour ceux qui ont réglés par virement et les chèques non encaissés seront redonnés à leur propriétaire.

En ce qui concerne, les chèques pour les révisions des détenteurs personnels, Maria ne les a pas encore encaissés, elle attend que ceux-ci soient de retour.

En ce qui concerne les blocs, nous attendons la facture du CODEP

6) Points divers

Une demande de participation pour le forum des associations nous a été adressée, nous validons notre participation pour le 29 et 30 août 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Signature du Président
Pascal CHARLIER

et de la secrétaire
Carole BREDA

